



CONNAÎTRE MES DROITS EN TANT QUE MAJEUR SOUS TUTELLE OU SOUS CURATELLE

OBJECTIFS

Vous permettre d'avoir des réponses aux questions sur la tutelle et sur la curatelle.

Connaître vos droits civils ; droit au mariage, droit au divorce, droit de vote...

Connaître vos droits concernant votre santé.

Vous impliquer participer à l'élaboration de votre document individuel à la protection du majeur (DIPM) en cohérence avec votre projet personnalisé.

Comprendre et lire votre budget.

CONTENU

Demander une mesure de protection.

Présentation du fonctionnement général de la tutelle et de la curatelle

Connaître la différence entre la tutelle ou la curatelle.

Comprendre et participer à l'élaboration de votre document individuel de la protection des majeurs sur la base de la méthode en « Facile A Lire et à Comprendre ».

S'approprier la grille d'évaluation et de validation des documents.

PUBLIC

Groupe mixte de 8 à 12 personnes maximum comprenant des personnes bénéficiant d'une mesure de tutelle ou curatelle, personnes en situation de handicap, sous protection ou non, des professionnels et/ou des bénévoles.

METHODE PEDAGOGIQUE

Présentation théorique de la méthode « Facile A Lire et à Comprendre ».
Méthodologie d'application des règles de la méthode « Facile A Lire et à Comprendre », exercices pratiques à partir de documents proposés par le formateur.

Présentation vidéo en FALC.

Des présentations orales et des jeux de questions-réponses.

EVALUATION

Bilans d'étape tout au long de la formation.

Proposition d'actions correctives au cours des ateliers pratiques, en lien avec le contenu des documents travaillés.

Evaluation en FALC.

DUREE

1 JOUR DE FORMATION

9h - 12h 13h30 - 16h30

LIEU

La formation se déroule dans votre établissement ou dans les locaux d'ATL Formation.

DATE

A déterminer

PREREQUIS

Aucun

PRIX

80 € par personne (nous contacter)